

ENSAPLV STRATEGIE INTERNATIONALE

ERASMUS + 2021-2027

DESCRIPTION DE LA POLITIQUE INTERNATIONALE DE L'ETABLISSEMENT

La politique internationale de l'ENSAPLV s'inscrit au sein d'une politique d'ouvertures plus générale qui vise à ancrer les activités de l'établissement au sein des enjeux de sociétés multiculturelles et à préparer les étudiants à affronter la diversité des métiers de l'architecture.

Une part de cette politique porte sur l'internationalisation des formations de l'ENSAPLV qui passe par l'institutionnalisation de ses partenariats, la pérennisation et la valorisation de ses actions.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de l'appartenance de l'ENSAPLV à la communauté d'établissements HESAM Université dont elle est membre fondateur depuis 2015.

Depuis sa création en 1969, l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-la-Villette privilégie un apprentissage de l'architecture ouvert sur la diversité des métiers et des pratiques de cette profession. Elle affirme sa vocation à former de nombreux architectes aptes à affronter les réalités du monde en étant conscients des responsabilités éthiques et sociales qui leur incombent.

Dans ce cadre, la stratégie d'ouverture de l'ENSAPLV s'exprime par des étapes successives qui ont construit ses relations internationales dans une adaptation constante à la situation interne et externe de l'établissement.

La période de formalisation : 2002-2013

En 2001, le Conseil d'Administration de l'ENSAPLV a mis en place un Groupe de Réflexions sur les Relations Internationales (GRRRI) pour organiser et structurer les relations internationales de l'établissement alors peu lisibles et mal valorisées.

D'un point de vue organisationnel, le GRRRI proposa alors de travailler en distinguant "l'international dans l'école" de "l'école dans l'international", sur le constat que, d'une part l'ENSAPLV était composée d'étudiants et d'enseignants venant d'autres pays d'Europe et du Monde et que, d'autre part, l'ENSAPLV avait besoin de s'intégrer dans un réseau de partenaires internationaux de formations à l'architecture, pour consolider la mobilité étudiante alors existante et développer la mobilité enseignante.

D'un point de vue structurel, le GRRRI pointa la nécessité de développer le service administratif dédié aux affaires internationales et de créer une instance pour construire, développer, porter et gérer la politique de l'établissement dans le domaine des relations internationales.

Ainsi en 2002, le Conseil d'Administration de l'ENSAPLV a créé la Commission des Relations Internationales (CRI) constituée d'une dizaine d'enseignants ainsi que le Service des Relations Internationales (SRI) composé de trois personnes à plein temps.

La période de développement : 2014-2020 (cf. de stratégie Erasmus + » de 2014)

Les relations internationales ont été inscrites progressivement dans la formation de l'étudiant. La confrontation à un contexte international se compose de deux temps forts mis en œuvre grâce à l'implication forte du personnel enseignant dans chaque cycle : en licence, par un voyage d'étude et en master par une mobilité de longue durée ou la participation à un atelier intensif international (ou workshop).

L'objectif de l'établissement était alors d'articuler plus fortement ses coopérations internationales autour de thématiques architecturales et urbaines en vue d'ouvrir un plus grand choix aux étudiants en mobilité dans l'objectif de faciliter la validation de leur mémoire de master et la mobilité en 3e cycle ainsi que pour favoriser l'impact des liens développés à l'étranger par les laboratoires de recherche, sur la formation.

Dans l'objectif de donner aux étudiants des compétences proches des besoins de la réalité internationale dans le domaine de l'habitat, de la ville et des territoires et de favoriser l'employabilité des futurs diplômés, une réflexion, fondée sur l'approche complémentaire des contenus de formation et des démarches pédagogiques de l'ENSAPLV et de ses partenaires, a été engagée sur la création de doubles diplômes avec des partenaires privilégiés.

Par ailleurs, sur la base des activités soutenues par la commission européenne jusqu'en 2014, des modules d'encadrement partagés d'enseignement du programme « Erasmus amplifié » prévoyant des actions et des jurys communs ont été mis en place et ont ouvert la voie vers des formations conjointes qualifiantes.

En 2014, des objectifs ont été précisés autour de cinq axes :

- Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs ;
- Créer des partenariats stratégiques débouchant sur des actions pédagogiques transnationales et des coopérations européennes et non UE sur des secteurs précis en vue d'intensifier la mobilité étudiante et des personnels pour améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement dispensé par l'ENSAPLV ;
- Développer la lisibilité de l'offre pédagogique par la traduction des programmes en anglais, une meilleure information de la mobilité sur son site Internet, une intensification de l'apprentissage linguistique, l'utilisation du supplément au diplôme intégrant la participation aux activités internationales ;
- Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional ;
- Améliorer la gouvernance de la politique internationale par la mise en place d'outils (enquêtes, évaluations, observatoires) de mesure de l'impact de la participation au programme sur la qualité de la formation et l'insertion professionnelle des diplômés.

La période des renouvellements et des défis : 2021-2027

Depuis 2002, la stratégie des relations internationales de l'ENSAPLV se développe de façon critique et située en tenant compte des mutations et événements internes et externes.

Du point de vue de « l'international dans l'école » :

Depuis 2019, un double renouvellement est engagé concernant les membres du Service des Relations Internationales (SRI) et de la Commission des Relations Internationales (CRI). Pour le SRI, la richesse et l'ampleur des projets de coopération développés ainsi que l'augmentation des charges administratives (diverses plateformes de données à informer, dossiers et rapports pour des demandes d'aides Erasmus +,

DGP, etc.) demandent aujourd’hui une augmentation du nombre des personnels affectés à ce service. Pour la CRI, le temps est propice à un nouveau recensement des actions internationales, en profitant à la fois du renouvellement du SRI et de la CRI prévue en mai 2020 qui deviendra un Comité de Pilotage.

Du point de vue de « L’école dans l’international » :

La pandémie due au COVID-19 et ses conséquences en matière de protections sanitaires induisent des changements qui touchent directement et de façon générale toutes les relations de l’ENSAPLV avec l’extérieur. Ce nouveau contexte (confinement, circulation limitée, fermeture des frontières, relocalisation, enseignement à distance, etc.) sera mis au centre d’une réflexion pour dessiner la poursuite et le devenir des relations internationales à l’ENSAPLV. En particulier, trois temporalités devront être travaillées dès que possible pour penser « les RI d’après » : l’immédiateté et “l’urgence sanitaire”, le moyen terme et le “post-urgence sanitaire” et le long terme et la “reconstruction”.

Du point de vue de l’immédiateté et “l’urgence sanitaire”, il s’agit de réaliser un premier bilan des changements dus à la pandémie et ses effets ainsi que des missions et projets suspendus, reportés, annulés (Erasmus +, workshops, etc.) depuis le confinement du 17 mars 2020, tout en continuant à assurer la gestion des retours de mobilités sortantes et entrants ;

Du point de vue du moyen terme et du “post-urgence sanitaire”, il s’agit de s’interroger sur l’organisation à venir des partenariats et des mobilités entrants et sortantes ainsi que sur la consommation des crédits dédiés à la mobilité (ministère, Europe, région, Erasmus+, etc.).

Du point de vue du long terme et de la “reconstruction”, « Stratégie Internationale Erasmus + 2021-2027 » n’est qu’une partie d’une Stratégie Internationale de l’ENSAPLV plus vaste qu’elle se devra de construire. Il s’agit donc de s’interroger sur les coopérations qui pourront être reprises et les manières de reconstruire des activités collectives dans les contextes à venir ainsi que les mobilités.

La politique de recrutement de l’ENSAPLV

Depuis sa création, l’ENSAPLV a mis en œuvre une stratégie de recrutement des étudiants et des enseignants qui vise la diversité. Par ailleurs, sa politique didactique privilégie l’inter-pluri-multi-disciplinaire et la confrontation culturelle.

Cette stratégie se manifeste par l’inscription d’une population étudiante étrangère correspondant à environ 27 % des étudiants de licence et master dont 18 % sont des inscrits régulièrement (305 sur 1757) et 9 % sont en mobilité entrante de longue durée (152 sur 1757). Parmi eux, l’ENSAPLV intègre aussi des étudiants d’origines étrangères qui proviennent du réseau de Campus France (DAP Campus France : 24 candidats inscrits administrativement, 17 en licence et 7 en master ; DAP Candidats extra-européens résidant en France, 11 en licence et 1 en master).

L’école lutte par ailleurs contre l’échec scolaire en sélectionnant ses candidats non tant à partir des critères de réussite scolaire qu’à partir de leur motivation et de leurs parcours. Elle compose ainsi des promotions mixtes et diversifiées qui mêlent des étudiants de profils et de provenances divers (lycéens provenant de lycées de tous types ou candidats en équivalence par une validation des acquis).

Concernant sa politique de recrutement des enseignants, l’école lutte contre les discriminations de toutes sortes et s’attache à composer des équipes pédagogiques multiculturelles en intégrant des enseignants d’origines étrangères. Cette composition de l’effectif enseignant permet, de fait, d’intégrer des enseignements internationaux ouverts sur des cultures étrangères.

En outre, concernant sa politique didactique, l’établissement construit ses cursus en intégrant une diversité de matières ayant affaire avec l’architecture et ses pratiques, qui incluent les sciences humaines et sociales ouvrant à des savoirs scientifiques et les arts plastiques et visuels ouvrant aux pratiques créatives. Cette politique didactique s’accompagne d’un rapprochement volontaire vers le système et la reconnaissance universitaire de l’architecture qui se manifeste par la production de savoirs procédant des pratiques de la

recherche qui sont entreprises au sein des 6 équipes de recherche de l'établissement (cf. <http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page=la-recherche>).

Cette politique générale a permis à l'ENSAPLV de devenir membre fondateur d'HESAM Université en 2015.

LES OUVERTURES INTERNATIONALES DE L'ENSAPLV

L'attractivité des études en France et la stratégie internationale des établissements d'enseignement supérieur sont devenues des questions centrales pour les pouvoirs publics et les instances communautaires.

L'ENSAPLV développe ses actions internationales dans quatre zones géographiques principales : l'Europe, l'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique. La coopération avec l'Europe intègre les pays du pourtour méditerranéen et l'Europe orientale.

A ce jour, l'établissement bénéficie de partenariats existants avec 44 pays, 99 villes et 118 institutions qui ont pour vocation d'enseigner l'architecture, l'urbanisme, le génie civil, le paysage ou les sciences et techniques de la construction. En Europe, elle est en capacité de proposer des mobilités en Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, à Chypre, en Croatie, au Danemark, en Espagne, Finlande, Grèce, Hongrie, Italie, Lettonie, Norvège, aux Pays-Bas, en Pologne, au Portugal, en Roumanie, au Royaume-Uni, en Slovénie, Suède, Suisse, République Tchèque et en Turquie. En Amérique latine, elle est en capacité de proposer des mobilités en Argentine, Bolivie, au Brésil, Chili, en Colombie, au Mexique, Pérou, en Uruguay et au Venezuela. En Asie, elle peut proposer des mobilités en Chine, Corée, Inde, au Japon et en Thaïlande. En Afrique, elle peut proposer des mobilités en Algérie, au Maroc, Sénégal et en Tunisie. Enfin, elle peut également proposer des mobilités en Russie et en Amérique du Nord, au Canada et aux Etats-Unis.

La mobilité des étudiants et des personnels de l'établissement contribue à améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement dispensé par l'ENSAPLV. Ces partenariats stratégiques permettent par ailleurs de développer des actions intégrées, d'enseignement transnational.

Le développement de « l'école dans l'international » vise à inscrire l'ENSAPLV dans un réseau de partenaires internationaux de formation à l'architecture. Ce point, plus fragile à l'origine, a connu, depuis 2002, un très fort développement à l'ENSAPLV puisqu'elle monte aujourd'hui des projets avec des facultés, écoles, collèges d'architecture partenaires (accords) dans lesquels sont impliqués :

- des partenaires universitaires autres que les partenaires fidélisés à l'occasion d'actions du type workshop (Japon, El Alto-La Paz, Mercosur, Inde, ...)
- des organismes internationaux comme les instances diplomatiques françaises, ambassades et consulats, Alliances Françaises et Campus France qui participent même activement, dans certains cas, à l'organisation des actions internationales comme à leur valorisation (mise à disposition de locaux pour le travail ou la valorisation allant de l'exposition à la publication) ;
- des collectivités territoriales (municipalités, régions, etc.) et en particulier celles en charge du développement de l'architecture et de la ville avec des apports du type « expertises » auxquelles les travaux universitaires permettent des apports spécifiques : documenter très souvent des situations urbaines, ouvrir des voies autres que celles empruntées localement (Dakar, Inde, Oulan-Bator, Yangon, etc.), voire modifier même les projets en cours (ce fut entre autres le cas pour le dossier Unesco de la ville de Bursa en Turquie infléchi par le travail d'un workshop franco-turc) ; des études urbaines impliquant des services ou agences d'urbanisme des villes dans les workshops (Yangon et Oulan-Bator, les services de l'Urbanisme de ces villes et l'APUR, Atelier Parisien d'Urbanisme) ;
- des organisations de la société civile formalisées ou non (communautés d'habitants, ONG, fondations), etc.

Ce cadre d'ouvertures internationales aujourd'hui très riche nécessite d'être constamment entretenu et repensé en vue de développer une stratégie qui continue à prendre en compte les forces vives locales avec un personnel enseignant multiculturel, motivé et très engagé. Depuis 2002, le renouvellement des enseignants impliqués dans les relations internationales s'est fait naturellement et le remplacement massif du corps enseignant de ces dernières années, offre une nouvelle opportunité de questionnement des relations internationales dans la décennie à venir.

« L'international dans l'école » se manifeste par l'intégration de populations internationales au sein de l'établissement (étudiants, enseignants, chercheurs et agents administratifs). Les échanges et les complémentarités des cultures offertes par ses populations et les offres et pratiques pédagogiques deviennent un atout pour ces populations mêmes comme pour chaque partenaire d'une coopération.

Ce phénomène est d'autant plus efficient que l'établissement maintient un équilibre et une réciprocité entre la mobilité sortante et la mobilité entrante (autour de 150 étudiants dans chaque sens avec une oscillation entre 131 et 168 sortants et 141 et 152 entrants ; par exemple : 2018/2019 : 147 entrants ; 168 sortants / 2019/2020 : 152 entrants ; 138 sortants).

Ces observations doivent être plus précisément étudiées pour mettre en place des missions de développements vers les partenaires les moins impliqués. Un travail affiné d'analyse de ces chiffres est en cours et devra tenir compte des conséquences de la crise sanitaire actuelle.

Par-delà les chiffres, l'équilibre est aussi une question de qualité, à savoir la capacité de l'ENSAPLV à développer une réciprocité des relations eu égard à la situation de chacun des partenaires. Selon les cas, il s'agit de mettre en place :

- une « adaptation à la situation d'un partenaire » et peut-être à la situation de certaines aires géographiques ; ainsi, face à la crise extraordinaire du Venezuela depuis 2015, l'ENSAPLV est un des acteurs moteurs d'un projet de solidarité universitaire internationale, le Réseau Marcel Roche, porté par l'ambassade de France au Venezuela ;
- une « réciprocité décalée dans le temps » : avec le Venezuela, la situation est asymétrique aujourd'hui (10 étudiants de Caracas sont en 2019-20 à l'ENSAPLV pour aucun étudiant sortant ; 2 professeurs de l'ENSAPLV se rendent annuellement à Caracas depuis 2017 et quelques professeurs vénézuéliens font des mobilités à l'ENSAPLV ; à l'inverse il y a 15 ans, ce furent les étudiants de l'ENSAPLV qui étaient nombreux à vouloir participer à la révolution sociale en marche au Venezuela ;
- une « réciprocité directe ou indirecte » : les enseignants de l'ENSAPLV qui partent enseigner dans les situations de crises (Beyrouth, Sarajevo, El Alto-La Paz, Caracas, etc.) reviennent avec des expériences inédites qui modifient leurs enseignements à l'ENSAPLV, ce qui profite à un nombre d'étudiants plus important que le seul groupe de participants.

Ainsi, l'établissement crée-t-il, de fait, de l'internationalisation au sein même de ses locaux et de ses promotions. Cette internationalisation interne est rendue possible par le développement d'une offre d'enseignements en langues étrangères qu'il s'agirait de renforcer par le recrutement à venir de futurs enseignants-chercheurs dont les profils seront marqués par cette ouverture internationale.

Cette stratégie globale opère un croisement entre la stratégie internationale de l'État français par l'intermédiaire de ses opérateurs (MAE, Campus France, Instituts Français), celle des divers acteurs territoriaux (Région IDF, Ville de Paris, Grand Paris) et celle des acteurs communautaires (UE, Agence Erasmus).

Dans la période 2021-2027, il est convenu de poursuivre le travail en cours et d'identifier au préalable de nouvelles formes de partenariats liées à des zones géographiques avec lesquelles l'établissement a des liens forts mais aussi celles en direction desquelles un développement est à envisager en fonction des thématiques prioritaires, des formations et des opportunités institutionnelles. Cette piste sera un axe de travail de la nouvelle CRI ou COPIL.

Concernant la méthodologie, diverses modalités d'actions ont déjà permis d'établir des partenariats privilégiés dans l'objectif d'une meilleure structuration et pérennisation des échanges internationaux. Ceux-ci s'appuient depuis longtemps non seulement sur la mobilité étudiante mais aussi sur diverses pratiques à l'international comme le développement de workshops, de stages, d'initiatives étudiantes de coopération internationale ainsi que par la mobilité des enseignants-chercheurs.

Dans ces perspectives, la coopération internationale bilatérale est complètement intégrée à l'ENSAPLV. En effet, l'ENSAPLV a appris et s'est nourrie des autres et de leurs spécificités dans le cadre d'échanges de compétences (two-way exchange/learning). Ces coopérations bilatérales sont à consolider et à développer car elles sont très souvent la base de coopérations plus complexes.

A titre d'exemple, des coopérations complexes ont été à l'œuvre très tôt et ont même eu un rôle de coopération-pilote pour d'autres actions :

- l'International Architectural Educational Exchange (I.A.E.E.) sur le thème « Ville-Conception-Didactique », mis en place par l'ENSAPLV et le College of Architecture du Georgia Institute of Technology (Atlanta-USA), a impliqué de 1999 à 2004 une douzaine de partenaires nord-américains et européens (Belgique, Espagne, France, Allemagne, Autriche, Portugal) autour d'un workshop annuel organisé par l'un des partenaires ;

- l'Architecture and Urbanism Student Mobility International Program, a été mis en place en 2002 par l'ENSAPLV et la Graduate school of Engineering - The University of Tokyo et implique quatre partenaires japonais et quatre partenaires européens (Allemagne, Belgique, France, Portugal).

Ainsi, ces échanges bilatéraux avec des partenaires fidélisés ont permis à l'ENSAPLV de développer des coopérations multilatérales dont certaines ont clairement axé les échanges sur des thèmes et enjeux communs de formation. De nombreuses autres coopérations se sont développées sur ces bases, dont la coopération France & Mercosur + qui implique depuis 2006 l'ENSAPLV et une dizaine partenaires de pays d'Amérique du Sud (Argentine, Brésil, France, Paraguay, Uruguay, Venezuela) questionnant les transformations actuelles de villes sud-américaines autour de workshop annuels dans la ville de l'un des partenaires : à ce jour, 14 workshops et 1 séminaires enseignants ont eu lieu.

Certaines de ces coopérations multilatérales s'appuient sur une pratique pédagogique mais elles ont même déjà mis en place une base juridique multilatérale (le Convenio Multilateral France & Mercosur +). Certaines conventions font même écho à une solidarité universitaire internationale.

Depuis 2014, les nouveaux partenariats multilatéraux en Europe se sont estompés. Ils sont donc à réinventer, en particulier dans le cadre de programmes européens dits « Partenariat stratégique » qui visent à financer des actions pédagogiques innovantes dans le cadre de partenariats européens (3 pays) et donc multilatéraux. Des démarches existent dans ce sens à l'ENSAPLV avec la Bulgarie pour un projet de coopération en gestation qui devrait s'étendre à l'Italie.

Il s'agira, en lien avec la nouvelle stratégie de communication, de mieux valoriser la dimension internationale de l'école qui dispose d'atouts majeurs et de construire de nouveaux projets de partenariats européens avec le programme « Partenariats stratégiques » ou internationaux avec le programme « Renforcement des capacités » (« Capacity Building »).

Ces ouvertures internationales ne sauraient être mises en œuvre sans une gouvernance collective et démocratique.

IMPACT DE LA PARTICIPATION AU PROGRAMME ERASMUS+ SUR L'ENSAPLV / ACTIONS PEDAGOGIQUES ET SCIENTIFIQUES DE L'OUVERTURE INTERNATIONALE

UN APPRENTISSAGE PROGRESSIVEMENT INTERNATIONALISE

A l'ENSAPLV, les relations internationales s'inscrivent dans la formation de l'étudiant de manière progressive.

Chaque étudiant bénéficie de plusieurs temps forts durant lesquels il est mis en situation de confrontation avec le contexte international. Ces divers temps se déploient de la première année du DEEA-L jusqu'au Projet de fin d'études qui marque l'aboutissement du DEA-M. Ces relations internationales constituent par ailleurs des orientations didactiques de chacune des formations post-master, proposées par l'établissement.

Le premier cycle de formation à l'architecture (DEEA-L) est, du point de vue de l'ouverture internationale, essentiellement dévolu à la découverte d'architectures et de terrains étrangers et à la préparation de l'étudiant à la mobilité.

Cette découverte est initiée, dès la première année, par un premier voyage de promotion dans un pays limitrophe. L'école encourage et soutient financièrement l'organisation de déplacements à l'étranger encadrés par les enseignants de l'ENSAPLV et prévoyant une visite dans une université partenaire. Ces déplacements sont justifiés par l'objet d'études de l'enseignement dans lequel s'inscrit le voyage. La participation de l'étudiant est validée au titre des crédits alloués à cet enseignement.

La préparation de l'étudiant à la mobilité se développe durant ce cycle par l'intermédiaire d'enseignements orientés sur l'inter-culturalité, rendus possibles grâce à la diversité des origines du corps enseignant, et l'apprentissage de langues étrangères.

Des formes originales d'enseignements s'orientent à l'ENSAPLV vers cette inter-culturalité :

- des cours de préparation culturelle liés aux champs de l'architecture et la ville s'adressant à des étudiants sortants, en particulier, vers deux destinations lointaines pour les aider à construire à la fois un premier contact avec d'autres cultures mais aussi et surtout une préparation à un projet de mobilité internationale, par exemple : en Licence 3, pour des mobilités d'un an en master 1 vers Amérique Latine mêlant immersions culturelles et exercices de la maîtrise de la langue (dispensé en espagnol par enseignant-sociologue mexicain) ; ou en master 1, pour des mobilités d'un an en master 2 vers le Japon avec un cours plus axé sur la connaissance de l'architecture et la ville japonaises (dispensé par professeur, architecture-urbaniste, vivant entre Japon et France) ;

- des cours originaux qui ont même vu le jour parfois à l'incitation de l'ENSAPLV pour que les expériences de terrain faites par les enseignants, permettent un retour et une diffusion large dans l'école que ce soit la connaissance produite dans les workshops ou dans d'autres expériences internationales, professionnelles et de recherche ; ces cours abordent les situations de divers pays et portent sur des questions de projet urbain et de patrimoine habité (Inde), sur le devenir des centres anciens (Turquie), sur des territoires urbains et ruraux au vu des productions spatiales et culturelles qui organisent et qui s'organisent (Mongolie et Birmanie), et sur les relations entre villes planifiées et villes autoproduites (Amérique du Sud), etc.

L'enseignement d'une langue obligatoire, chaque année, (anglais, espagnol, italien, allemand, portugais) est centré sur la communication autour du projet d'architecture. L'initiation au japonais est proposée en 3e et 4e années aux étudiants sélectionnés pour une mobilité de longue durée au Japon en Master. Les étudiants ont tous la possibilité de se préparer à la certification de compétences linguistiques des langues enseignées.

Par ailleurs, dans le programme des cours, la question des langues étrangères pratiquées est précisée pour chaque enseignement. Si la langue officielle de l'enseignement est le français, chaque enseignant doit indiquer dans la présentation de son cours si d'autres langues peuvent être parlées. Au vu de la provenance

des étudiants, certains cours se font en anglais ou espagnol. Selon les compétences linguistiques de l'enseignant, une dizaine d'autres cours offrent un multilinguisme, en particulier en anglais, italien, espagnol, portugais et allemand. Par ailleurs, des architectes-enseignants dispensent aussi des cours de langue orientés vers le vocabulaire de l'architecture et la ville (deux architectes-enseignants d'origine bolivienne et cubaine dispensent des cours d'espagnol).

Le second cycle de formation à l'architecture (DEA-M) offre aux étudiants une expérience internationale par d'autres démarches pédagogiques en proposant :

- une mobilité longue durée validée dans le cursus, que la destination soit européenne ou non européenne, sur la base d'un contrat d'études préalable ;
- une participation validée dans le cursus de l'étudiant à des ateliers internationaux dont l'objectif est de faire travailler sur un même objet d'études des équipes pédagogiques (enseignants et étudiants) de partenaires et de l'ENSAPLV et qui aboutissent à une évaluation par des jurys croisés internationaux ;
- une expérience professionnelle à l'étranger en permettant aux étudiants de valider leur stage obligatoire de Master.

Pratiquement, l'ENSAPLV a mis en place à l'international trois types actions avec chacun ses spécificités :

Le Voyage d'Études

Le voyage d'études comme toute action internationale concerne tous les étudiants inscrits dans un cours. Il peut s'étendre à plusieurs cours et même jusqu'à toute la promotion d'une année.

Le voyage d'études est un temps de découverte pour l'étudiant. Il a lieu principalement en Europe. Il est normalement d'une durée courte. De ce fait, il ne permet pas toujours de dégager le temps nécessaire pour une visite à une université partenaire. Il peut toutefois être l'opportunité de la mise en place de liens avec des nouveaux partenaires offrant une formation à l'architecture.

Lorsque des fonds européens sont utilisés pour la prise en charge des enseignants participant au voyage d'études, ceux-ci se doivent néanmoins d'intégrer dans le programme du voyage d'études une rencontre et un temps d'enseignement dans et avec l'établissement partenaire.

Le Voyage de Coopération

Les voyages de coopération s'inscrivent dans le cadre du programme d'actions internationales développées avec des partenaires. Ils impliquent une contribution et une présence d'enseignants de l'établissement partenaire dans les activités programmées par l'ENSAPLV lors de cette action.

De leur côté, les enseignants de l'ENSAPLV, pris en charge sur fonds européens au titre de mobilités d'enseignement Erasmus + (STA), se doivent formellement de faire une intervention dans des cours de l'université partenaire. Néanmoins, les formes de ces interventions peuvent être diverses : une intervention de type cours magistral par les enseignants de l'ENSAPLV ; des présentations croisées de travaux de projet en cours ; un travail de terrain commun (visites commentées et ou temps de dessins en commun) ; etc.

Ces voyages de coopération prennent tout leur sens dans l'idée de constituer des partenariats stratégiques européens et d'offrir à terme aux étudiants des enseignements partagés ou des formations de type européen voire à terme de type international.

C'est l'occasion également pour nos étudiants en échange dans l'université partenaire de pouvoir rencontrer l'enseignant référent ainsi que les étudiants de l'ENSAPLV. Ces pratiques permettent enfin à notre école d'avoir globalement une meilleure idée de l'offre de nos partenaires.

L'Atelier Intensif International

Le principe de l'atelier intensif international (ou workshop) est de travailler avec un ou plusieurs partenaires sur un même objet d'études, sur un même territoire, avec des équipes pédagogiques mixtes, mélangeant enseignants et étudiants de l'ENSAPLV avec les équipes pédagogiques des partenaires pendant

une période d'un minimum de 15 jours. Les thèmes et enjeux de telles coopérations sont explicites et visent à faire l'objet de développements sur le moyen et long terme. Ils tentent d'impliquer dans les activités des workshops des acteurs locaux, liés à la question à traiter, spécifique à chaque workshop.

Ces actions s'inscrivent dans des coopérations pérennes, ou appelées à être pérennes, et faisant l'objet de conventions ou d'accords de partenariats.

Jusqu'en 2014, il était prévu qu'à terme, ces ateliers puissent être éligibles à des fonds européens du programme Erasmus +. A ce jour, c'est devenu une réalité pour plusieurs universités partenaires de pays comme le Brésil, la Birmanie, l'Inde, le Japon, la Mongolie, le Sénégal, l'Uruguay et le Venezuela.

Aujourd'hui, la plupart de ces ateliers intensifs internationaux s'inscrivent dans des enseignements semestriels, parfois bi-semestriels (workshops à l'inter-semestre).

Les programmes Erasmus + offrent la possibilité d'enrichir ces actions en permettant maintenant à nos partenaires de participer à nos cours à l'ENSAPLV en dehors des workshops de 15 jours. Actuellement, ces partenariats proposent des enseignements originaux, à savoir une offre pédagogique que chacun des partenaires ne pourrait seul proposer dans son établissement. Cette plus-value est déjà tangible.

Des enseignements théoriques, portant sur le contexte architectural et urbain des zones géographiques de coopération, dispensés en partie en langue étrangère, complètent l'ouverture internationale de la formation des étudiants. Pour ce faire, l'école mobilise largement les compétences des professeurs invités de ses partenaires étrangers. Le plus souvent, ils sont invités à participer aux enseignements du type atelier de projet d'architecture et de projet urbain.

De manière structurée et continue, l'ENSAPLV a testé lors de l'année 2008-2009 un enseignement partagé de projet avec la Faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université Technique de Lisbonne. Des mobilités d'enseignement Erasmus (Erasmus teaching staff mobility) ont permis de faire 4 déplacements chez chaque partenaire ce qui offrait aux étudiants de chaque établissement un suivi de leur projet assuré à la fois par des professeurs de leur université et d'un partenaire invité régulier.

Ce second cycle est par ailleurs celui de l'accueil d'étudiants étrangers en mobilité entrante¹. Intégrés au sein des promotions, ils apportent leurs cultures, leurs connaissances et leurs compétences qu'ils partagent avec les étudiants de l'ENSAPLV. Ces interactions composent également une ouverture internationale effective au sein de l'établissement qui bénéficie à tous et notamment aux étudiants de l'ENSAPLV qui n'ont pas la possibilité d'effectuer une mobilité de longue durée en Master 1 et master 2. Ils constituent aussi une ressource mobilisée lors de la préparation des étudiants de l'ENSAPLV à une mobilité sortante à venir. De ce point de vue-là, il serait utile d'améliorer encore la manière de tirer parti de la présence à l'ENSAPLV des étudiants entrants.

Ce second cycle est désormais organisé en 5 domaines d'études qui permettent d'identifier des problématiques architecturales qui font l'objet d'apprentissages de pratiques architecturales et de recherche en architecture. Durant leur mobilité, les étudiants travaillent sur leur mémoire avec les enseignants de leur structure d'accueil et ceux de l'ENSAPLV. L'élaboration de ces mémoires constitue l'occasion de développer des partenariats scientifiques et pédagogiques plus ancrés au sein du partenariat, mettant en relation les enseignants entre eux pour le développement de projets coopératifs concrets. Avec les protocoles de suivi à distance des mémoires élaborés sur place, les enseignants encadrants les séminaires à l'ENSAPLV connaissent à présent les enseignements théoriques ou les suivis pratiqués en la matière dans les universités d'accueil.

Pour les enseignements de fin de cursus, les Projets de Fin d'Études (PFE), l'ENSAPLV favorise également des expériences à l'international. Elle valorise ainsi autant l'ouverture à l'international qu'elle favorise des possibles à l'international pour les étudiants au retour dans ses murs. Dans cette perspective, plusieurs enseignements de PFE proposent donc aux étudiants qui le souhaitent de prolonger et développer les

¹ Il est à noter que certains étudiants en mobilité entrante sont également accueillis en troisième année du premier cycle, en fonction de leur plan d'études.

expériences faites dans un pays extra-européen dans projet d'architecture ou urbain, un mémoire initié en mobilité chez un partenaire, un stage en agence, un travail associatif, etc.

Les formes de cet accueil PFE au retour sont diverses. Le travail peut avoir commencé dans un workshop co-organisé par l'ENSAPLV et un partenaire, avant d'être développé en PFE à Paris (Inde, Oulan-Bator, Yangon, etc.). Le travail peut avoir commencé chez et avec nos partenaires puis être développé au retour à l'ENSAPLV en PFE (UCV et USB de Caracas au Venezuela). Le travail peut même avoir été entièrement fait chez et avec nos partenaires avec une pré-soutenance dans l'université d'accueil avec la participation d'un enseignant de l'ENSAPLV, puis une soutenance au retour à Paris (c'est le cas avec plusieurs partenaires au Japon). Etc. En outre, des partenaires participent souvent aux soutenances de diplômés (Inde, Venezuela, Brésil, Japon) en complément d'un ensemble de missions d'enseignement Erasmus +.

Par ailleurs, il existe des formules liant à la fois enseignement, recherche et pratique professionnelle en particulier dans le partenariat de l'ENSAPLV avec le Japon. Le programme associe mobilités étudiantes en cycle Master et mobilités de personnels mêlant plus profondément enseignement (conception de modules de formation communs et innovants), expérience professionnelle (études et stages combinés) et recherche (mise en place de relations plus ténues entre enseignants-chercheurs et leurs laboratoires de recherche respectifs).

Enfin, l'apprentissage internationalisé de l'architecture ne s'arrête pas aux deux cycles initiaux de formation à l'architecture. L'ENSAPLV offre la possibilité de poursuivre des études en post-master par l'intermédiaire de formations telles qu'un diplôme de spécialisation en architecture portant sur l'approche paysagère de la métropolisation (DSA), un Diplôme Propre aux Ecoles d'Architecture portant sur l'architecture navale (DPEA), un post-master HESAM portant sur la recherche en architecture, une formation à l'Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre (HMONP), un Diplôme Propre aux Ecoles d'Architecture portant sur la programmation urbaine et le doctorat.

Chacune de ces formations intègre une ouverture aux problématiques internationales des métiers de l'architecture. Le DSA impose un voyage à l'étranger et propose de réaliser une Mise en Situation Professionnelle à l'étranger. Le DPEA Architecture Navale propose également de réaliser une Mise en Situation Professionnelle à l'étranger. Le post-master HESAM intègre un séminaire international et aborde des sujets de recherche internationaux. La formation à l'HMONP propose également aux apprenants de réaliser leur Mise en Situation Professionnelle à l'étranger et les sessions théoriques d'enseignement abordent les pratiques internationales tout comme le Diplôme Propre aux Ecoles d'Architecture portant sur la programmation urbaine. Enfin, les thèses réalisées par les jeunes chercheurs au sein de l'établissement portent généralement sur des sujets ou des terrains internationaux.

Ces formations post-master s'appuient sur les équipes de recherche de l'ENSAPLV qui déploient elles-mêmes des travaux à visée internationale.

UNE RECHERCHE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Dans le cadre d'une politique scientifique ambitieuse, les équipes sont toutes engagées dans des démarches de prospection de ressources alternatives de financement de leurs recherches. Les équipes répondent ainsi régulièrement aux appels d'offres de recherche soit au niveau national (ANR, Ministère de la Culture, Fondation Caisse des Dépôts, ADEME, etc.), soit au niveau européen et/ou international (Horizon 2020).

La stratégie de l'ENSAPLV en matière de recherche s'articule depuis 2010 autour du renforcement des liens entre la recherche et l'enseignement, de l'augmentation du nombre d'enseignants-chercheurs et de la mobilité des doctorants vers une participation aux initiatives d'excellence.

Cette année, la création de trois chaires partenariales a été proposée dans l'objectif de construire des collectifs mixtes, de praticiens de l'architecture, de chercheurs et d'acteurs de la construction du cadre bâti autour des thématiques suivantes :

- Le logement demain ;
- Les nouvelles urbanités face aux risques naturels ;
- Expérimenter, Faire, Fabriquer & Transmettre. La Preuve par 7 et l'économie circulaire de l'architecture.

La création de ces chaires vise à renforcer les partenariats scientifiques aux niveaux régional, national, européen et international. Ce cadre devrait favoriser la mobilité (entrante et sortante) des jeunes chercheurs financés par le programme européen de recherche Marie S.-Curie et encourager la participation des enseignants-chercheurs de l'ENSAPLV à la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche au travers de la réponse à des appels à projets du programme européen Horizon 2020 (qui devient Horizon Europe pour la période 2021-2027).

UNE EXPERTISE A L'INTERNATIONAL

- une « expertise académique » lorsqu'un atelier intensif international permet de révéler des forces insoupçonnées présentes dans les universités de nos partenaires ; l'international pouvant induire de manière féconde des nouvelles dynamiques qui stimulent les ressources internes aux universités partenaires (Caracas) ;
- une « expertise territoriale » sur les territoires retenus pour le workshop, qui documente des territoires qui ne le sont pas, et l'apport de cette connaissance est alors un pas pour les actions de transformations situées (Birmanie, Inde, Mongolie, Turquie, Bolivie, etc.), qui révèle des possibles futurs pour alimenter les débats locaux (Mersin) et permet que se remettent en place des échanges entre des acteurs qui se parlaient pas ou plus (Caracas), qui porte l'attention sur des territoires recevant peu de considérations par les acteurs habituels du développement urbain (Kolkata, Trivandrum, etc.) ;
- une « expertise opératoire » : qui participe à un projet en cours car les acteurs locaux se saisissent de ce que le workshop révèle (dossier UNESCO avec la Grande Municipalité de Bursa, Turquie, de 2010-2013 ; dans les actions de l'ENSAPLV en lien avec l'APUR et les municipalités d'Oulan-Bator et Yangon, etc.)

Pour ce faire, les ateliers intensifs internationaux travaillent avec des partenaires universitaires locaux en lien avec des collectivités territoriales locales. L'international sous la forme d'atelier internationaux permet de déplacer le regard et les lignes de démarcation dans les connaissances, territoires, acteurs, projets, stratégies, etc. en cours (voir : <http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page=latitudes-2018>)

INCLUSION DES PRINCIPES DE NON-DISCRIMINATION, DE TRANSPARENCE ET D'INCLUSION DES ETUDIANTS ET DU PERSONNEL

Le premier des grands principes de la charte concerne l'accès complet et équitable du plus grand nombre à la mobilité.

A l'ENSAPLV, l'ouverture internationale ne se limite pas à la mobilité des étudiants et des personnels. Elle intègre des voyages pédagogiques à l'étranger qui sont, en grande partie, financés par l'établissement, des workshops de coopération également financés en grande partie par l'établissement, des enseignements de langues étrangères pour tous les étudiants de Licence, des enseignements d'architecture de cultures étrangères réalisés par des enseignants d'origines étrangères ou ayant eu une expérience à l'étranger et l'accueil d'étudiants étrangers intégrés au sein même des promotions des différentes formations.

Toutes ces dimensions de l'ouverture internationale sont accessibles à tous et financièrement soutenues par l'établissement à l'aide, parfois, de subventions provenant d'autres organismes (ministère de la Culture, région d'Ile-de-France, etc.). Elles concernent les cycles classiques de formation à l'architecture (DEEA-L : Diplôme d'Etudes En Architecture valant grade de Licence et DEA-M : Diplôme d'Etat d'Architecture valant grade de Master) mais également les cycles bi-cursus Architecte-Ingénieur et Ingénieur-Architecte et les cycles post-master.

Pour rendre accessible ou pour réaliser l'ensemble de ces dimensions de l'ouverture internationale, l'ENSAPLV tient compte de la situation sociale et économique de ses étudiants. Elle leur réserve une enveloppe budgétaire annuelle et entreprend des démarches pour obtenir des aides financières collectives ou individualisées.

Par ailleurs, l'ENSAPLV a toujours eu le souci de favoriser l'intégration des étudiants étrangers. En outre, elle s'engage, chaque année, à rendre lisible son offre pédagogique par la traduction de ses programmes en anglais, à informer les étudiants du cadre de la mobilité sur son site Internet, à préserver la diversité de sa politique d'apprentissage linguistique, à attribuer un supplément au diplôme mentionnant la participation de ses étudiants aux activités internationales et à poursuivre l'accompagnement et l'accroissement de la mobilité en troisième cycle.

Cet accompagnement de l'accueil et du départ des étudiants se construit en trois temps : un « avant », la préparation à la mobilité ; un « pendant », un suivi dès que nécessaire par courriel ou Skype et une rencontre lorsque possible lors des missions des enseignants chez les partenaires ; et enfin un « après » le retour, pour mettre à profit les expériences pour la promotion suivante d'étudiants (via un rapport et une mise en contact avec les futurs sortants).

Dans ce processus, l'ENSAPLV a mis en place un processus dans lequel les personnels administratifs et les enseignants travaillent conjointement.

Le service des relations internationales s'occupe des questions administratives (allant du visa, logement, assurance, jusqu'aux inscriptions pédagogiques, tant pour les entrants que les sortants) de concert avec les enseignants à tout moment lorsque cela s'avère nécessaire.

De leur côté, les enseignants aident les entrants à s'orienter dans le programme de l'ENSAPLV dont la richesse de l'offre pose la question de comment choisir un cours. Ils informent aussi les étudiants sortants en présentant les écoles partenaires et les contextes pédagogiques et sociaux des villes et des pays de la mobilité. La question-clé pour les sortants est de construire des projets de mobilité et de choisir les meilleures destinations pour les accueillir.

Pour ces deux populations d'étudiants, des séances communes sont organisées avec la présence des enseignants et du personnel administratif. Pour les sortants, une réunion a lieu en novembre liée à une exposition des travaux des étudiants en mobilité l'année précédente et de retour à l'école. Pour les entrants, des séances d'accueil sont organisées en septembre et février lors desquelles chaque enseignant référent, ou mentor d'une destination, accueille les étudiants de son partenaire pour répondre aux questions ; cet accueil se fait autour d'un goûter avec tous les étudiants entrants, les mentors et les personnels administratifs ainsi que les associations d'étudiants de l'école.

Un travail très important réside dans le suivi du contrat d'études qui incombe au service des RI en lien avec les enseignants référents. Ce contrat d'études est le (seul) moyen permettant de donner une information réelle de l'offre pédagogique des universités partenaires et de la mise en équivalence des programmes. Il faut donc réfléchir aux moyens de mettre ces tableaux de contenu de contrat d'études sur une plateforme consultable en ligne et par les enseignants, et par les étudiants intéressés par une mobilité à terme. Aujourd'hui ces informations se font par des classeurs...

Enfin, il est important de rappeler que l'ENSAPLV propose pour les étudiants sortants des cours de langues et de préparation interculturelle pour les étudiants candidats à une mobilité, qui sont en adéquation avec la région de mobilité envisagée. Les cours de langues proposés en interne sont : l'allemand, l'anglais l'espagnol, l'italien le portugais, et depuis peu le japonais.

Pour les étudiants entrants, il est proposé des cours de français de deux types : des cours intensifs de 3 semaines au début de chaque semestre, en septembre (40h pour les débutants, 30h pour autres : 67

inscrits en 2019-2020) et en février (30h pour tous les niveaux, 30 inscrits en 2019-2020) ; et des cours extensifs, autrement dit des leçons hebdomadaires le semestre durant (2h par semaine, 28h au total)².

Pour la mobilité entrante, s'ajoutent aux cours de langues, les démarches d'intégration culturelle effectuées à l'occasion de l'accueil des étudiants étrangers (découvertes architecturales de quartiers dont celui de l'école, le 19^e arrondissement, visites d'expositions commentées, et même des pique-niques avec des spécialités françaises le dimanche).

Si les étudiants ont la possibilité de se préparer à la certification de compétences linguistiques des langues enseignées³, l'ENSAPLV doit mettre en place un processus de certification officielle adaptée, à savoir une certification des compétences linguistiques qui s'appuierait sur les expériences en cours à l'ENSAPLV, valorisant une certification liée au champ de l'architecture.

Il reste néanmoins à l'établissement de poursuivre sa réflexion quant à l'élargissement de l'offre d'apprentissage aux langues étrangères par l'arabe, le chinois, l'hindi à destination des étudiants mais également des personnels amenés à se déplacer ou à recevoir nos partenaires et à développer l'offre de stages et de mises en situations professionnelles à l'étranger pour toutes les formations dispensées au sein de l'établissement.

INITIATIVE CARTE ETUDIANTE INTERNATIONALE

L'école s'engage à étudier cette initiative et à mettre en œuvre des dispositifs adaptés pour permettre aux étudiants en mobilité entrante ou mobilité sortante d'en bénéficier.

Il s'agira à terme de mettre à disposition l'application mobile Erasmus + pour les étudiants entrants et sortants.

Une agente du service des relations internationales prendra en charge le projet de mise en place de ce dispositif dès la rentrée 2020. Cette agente travaillera directement et avec le Service Informatique et la direction pour élaborer les étapes de cette mise en œuvre en vue d'aboutir à la concrétisation de ce dispositif en 2025.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'ENSAPLV est un établissement parisien qui participe pleinement de la lutte contre le réchauffement climatique par le tri des déchets, une politique de récupération, de recyclage et de réemploi des matériaux, la dématérialisation et l'archivage numérique des productions et une incitation à l'usage des transports en commun et/ou au vélo.

Cette stratégie de lutte contre le réchauffement climatique est partagée par les étudiants, enseignants et agents administratifs. L'association « La Villette étudiante » a mis en place des dispositifs pour le tri des déchets et la récupération de matériaux pour les maquettes. Les enseignants plasticiens et constructeurs travaillent essentiellement avec des matériaux de récupération.

Ces dispositifs sont partagés par tous au quotidien dans le cadre de la vie citoyenne parisienne et par des pratiques de l'établissement.

En raison des questions qu'elle traite et enseigne, une école d'architecture est peut-être plus sensible qu'un autre établissement d'enseignement supérieur à l'importance de la prise en considération de l'environnement. Les relations européennes sur ces sujets, en particulier avec le Nord de l'Europe pour des

² Données reçues par le SRI de l'ENSAPLV, Justine Simonot pour l'année 2019-2020

³ L'article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de Master stipule que « le diplôme d'Etat d'architecte ne peut être délivré qu'après validation de l'aptitude à maîtriser au moins une langue vivante étrangère ».

approches « high-tech », ainsi que les relations internationales dans les pays extra-européens pour des approches populaires et « low-tech », témoignent de l'importance de la question de l'environnement.

ENGAGEMENT CIVIQUE ET CITOYEN

Les étudiants de l'ENSAPLV sont très actifs dans la vie de leur établissement. L'association « La Villette étudiante » les réunit tous et propose diverses activités culturelles, sportives, civiques et citoyennes. Les étudiants en mobilité entrante bénéficient de l'existence de cette association et peuvent y participer pleinement. L'une de ses activités, la cafétéria de l'Ecole, espace entièrement autogéré par les étudiants, est un lieu qui permet d'intégrer nombre de ces étudiants ; cette cafétéria est du reste situé dans la cour d'entrée, lieu d'accueil de l'école.

La diversité des populations étudiantes, construite volontairement par l'établissement, permet aux étudiants d'être en contact direct avec des étudiants de provenances sociales et culturelles distinctes. Ces populations sont, de fait, multiculturelles.

Un pôle de cette association « La Villette étudiante » a par exemple pour objectif de soutenir les personnes en situation d'exil pour leur permettre d'accéder aux études en architecture. Un nouveau pôle est en train de s'organiser autour du parrainage des étudiants en mobilité entrante. Ce pôle est animé par les étudiants rentrant de mobilité sortante. Il souhaite accueillir et accompagner les nouveaux étudiants durant leur séjour pour les assister tant au sein de la vie étudiante que de la vie civile.

La mobilité étudiante renforce ce sentiment d'appartenance internationale des étudiants. La création d'une association des alumni de l'ENSAPLV est encore à l'étude. Une association nationale des alumni des bi-cursus architectes-ingénieurs et ingénieurs-architectes existe d'ores et déjà.

Les projets tels que le projet Social Erasmus porté par l'association Erasmus Student Network ou le projet WE AfriHug porté par l'Erasmus Student and Alumni Alliance sont diffusés à l'ensemble des étudiants intéressés par l'ouverture internationale.

Dans ce sens, en interne, l'ENSAPLV abrite des associations d'étudiants qui ont construit des actions internationales, celles-ci sont autogérées avec une aide de l'ENSAPLV. Deux exemples d'actions à l'international de ce type sont à relever : « Une école pour Guayas » en Equateur et « Unis pour Samrong » au Cambodge.

SOUTENIR, PROMOUVOIR ET RECONNAÎTRE LA MOBILITÉ DES ÉTUDIANTS

La mobilité étudiante est un objectif fort de l'établissement. Aucune mobilité étudiante n'est engagée sans la réalisation et la validation d'un contrat d'études a priori qui vise à élaborer une correspondance entre les enseignements qui seront suivis par l'étudiant durant son séjour au sein de l'établissement d'accueil et les enseignements qui seront automatiquement validés au sein de l'ENSAPLV s'ils le sont au sein de l'établissement d'accueil.

Dès réception des notes de l'étudiant en mobilité, l'ENSAPLV les traduit administrativement selon l'échelle de notation transmise par l'université partenaire. La mise en équivalence des crédits est déjà largement en place entre l'ENSAPLV et ses partenaires eu égard aux précédents échanges d'étudiants entrants et sortants, et elle s'est affinée avec une plus grande rigueur dans les demandes Erasmus + (MIC).

En effet, la mise en correspondance des enseignements obtenus dans l'université d'accueil avec les cursus d'origine se réalise souvent en mettant en rapport un nombre d'heures avec des crédits. Par exemple, avec l'Université Central du Venezuela, la mise en équivalence des programmes des deux établissements se fait sur la base du nombre d'heures de travail encadré et de travail personnel, correspondant environ à 2 ECTS pour 1 crédit vénézuélien⁴. Mais cette mise en équivalence n'est pas seulement quantitative, elle peut aussi

⁴ Extrait du projet Erasmus + 2020-23 pour le Venezuela, sous la question 3 'Quality of project design and implementation'.

varier selon les matières et selon les partenaires. Par exemple avec le Japon : 1 crédit japonais équivaut à 2 ou 3 ECTS selon les universités partenaires et la nature de l'enseignement suivi, recherche ou enseignement théorique⁵.

L'étudiant est également encouragé à valider à l'étranger le stage obligatoire de Master. L'évaluation de ce stage ne fait pas l'objet d'une note chiffrée à l'ENSAPLV, mais la validation du stage à l'étranger de 8 ECTS tient compte de l'appréciation communiquée par la structure d'accueil étrangère de la même façon que si ce stage avait eu lieu en France.

S'agissant de la mobilité entrante, l'ENSAPLV s'engage à envoyer le relevé de notes dans le mois suivant le départ de l'étudiant.

Ces informations sont indiquées dans les documents téléchargeables depuis la page <http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page=international>

Il n'en demeure pas moins que le soutien à la mobilité étudiante mériterait d'être amélioré par la mise en place d'un « Welcome Desk » et d'un « Buddy program ».

Un « Buddy program » est en cours de mise en œuvre grâce à l'initiative de nos étudiants rentrant de mobilité qui souhaitent accompagner les étudiants en mobilité entrante durant leur séjour en les parrainant. La reconnaissance de cette nouvelle implication des étudiants est à penser. Diverses pistes sont en cours d'exploration : l'attribution de crédits ECTS, la valorisation financière du tutorat, un supplément au diplôme.

Un « Welcome Desk » est à penser en lien avec notre COMUE HESAM. Ce dispositif prendrait en charge certains services de sorte à fluidifier les procédures administratives d'obtention de visas pour les étudiants étrangers en impliquant en amont le réseau diplomatique français et Campus France et à faciliter la recherche de logement pour la mobilité entrante.

STAGES ET MISES EN SITUATIONS PROFESSIONNELLES

L'ENSAPLV et ses enseignants-chercheurs sont fortement impliqués dans des collaborations socio-économiques régionales et internationales, en lien avec des établissements français et étrangers. Les partenariats en cours seront intensifiés en vue d'articuler l'offre pédagogique de l'école et les attentes des collectivités.

Ces partenariats français et étrangers sont des opportunités d'offres de stages et de mises en situations professionnelles qui permettent aux étudiants et apprenants de renforcer leurs compétences internationales par des pratiques intégrées.

Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional est un des objectifs de ces partenariats.

L'ENSAPLV encourage les étudiants et apprenants à réaliser leurs stages de master ou leurs mises en situation professionnelles de post-master à l'étranger afin que les étudiants et apprenants qu'ils puissent s'enrichir d'expériences inédites.

Cette incitation est rendue possible grâce au profil international des enseignants-chercheurs de l'établissement et aux articulations avec les problématiques développées dans les contenus des enseignements de master et de post-master et qui portent, généralement, sur des objets et sujets internationaux.

⁵ Extrait du projet Erasmus + 2020-23 pour le Japon, sous la question 3 'Quality of project design and implementation'.

SOUTENIR, PROMOUVOIR ET RECONNAÎTRE LA MOBILITÉ DU PERSONNEL

La mobilité internationale du personnel de l'établissement se déploie par l'intermédiaire des activités réalisées par le personnel administratif d'une part et par le personnel enseignant d'autre part.

Concernant la mobilité internationale du personnel administratif, il est régulièrement proposé aux agents de réaliser un stage d'environ une semaine en général chez un de nos partenaires dans le cadre des programmes Erasmus KA 103 et KA 107. Ces stages permettent aux agents de s'ouvrir à d'autres cultures, d'apprendre une langue étrangère ou d'en perfectionner la connaissance et parfois, de découvrir les méthodes de travail de leurs homologues étrangers. Ces stages sont valorisés dans le cadre de la carrière des agents et leur permettent de mieux saisir les attendus de leurs activités quand celles-ci sont menées dans le cadre d'actions internationales.

Concernant la mobilité internationale du personnel enseignant, celle-ci se déploie dans le cadre des missions de mentor qu'il assure. Comme indiqué plus haut, l'organisation des actions internationales est portée par un comité de pilotage des relations internationales, par le service des relations internationales ainsi que par des enseignants référents qui portent chacun des partenariats identifiés.

Dans les enseignants référents, l'ENSAPLV distingue deux profils liés à des actions distinctes, sachant qu'un même enseignant peut endosser les deux casquettes :

- les enseignants mentors : enseignants référents dans les universités partenaires parce qu'ils les connaissent un peu ou bien, sans pour autant avoir des projets de formation en commun ; l'objectif de leur mobilité est d'entretenir de bonnes relations pour aider et améliorer les mobilités des étudiants des deux établissements partenaires ;
- les enseignants participant à des enseignements : enseignants qui co-organisent des cours en commun ; leurs mobilités visent à construire et développer des enseignements qu'un établissement, seul, ne pourrait pas proposer ; cette seconde mobilité du personnel enseignant est très développée à l'ENSAPLV (missions possibles : Erasmus KA103 et KA107).

La qualité de la mobilité des étudiants repose donc sur l'engagement des enseignants référents. L'ENSAPLV encourage fortement la mobilité du personnel académique qui permet d'établir des contacts directs et d'améliorer la connaissance réciproque de l'offre pédagogique des établissements partenaires. La visibilité et lisibilité des programmes pédagogiques s'en trouvent renforcées au profit du développement de stratégies pédagogiques individuelles des étudiants qui peuvent ainsi construire leur cursus en fonction des complémentarités recherchées chez le partenaire.

Le fort des relations internationales se construit aujourd'hui dans les 15-20 ateliers intensifs internationaux organisés chaque année, principalement en master, impliquant plus de 500 étudiants et enseignants de l'ENSAPLV et de ses partenaires. Ces ateliers sont co-conçus et offrent non-seulement l'occasion d'enseigner ensemble, mais aussi de développer un travail réflexif sur des thèmes et des enjeux précis touchant les pratiques du projet urbain, le patrimoine, le relevé numérique, la construction, la rénovation et la restauration, etc. Ce travail réflexif concerne à la fois les savoir-faire et les savoirs. Ces enseignements en partenariats construisent des contenus pédagogiques originaux. Ils offrent même en retour à chaque partenaire une inflexion dans ses enseignements : chacun les modifie, voire crée de nouveaux cours originaux dont bénéficient un plus grand nombre d'étudiants de son établissement d'origine. Ces actions sont à consolider car elles touchent un grand nombre d'étudiants de l'ENSAPLV.

Il faut mentionner que les étudiants en mobilité prennent également part à ce processus. Encadrés par les enseignants des institutions d'accueil, ils pourraient, par les thèmes retenus dans leurs études (mémoire de master, projet de fin d'études, stage) servir d'acteurs pour mettre en liaison lesdits enseignants des deux bords intéressés par les mêmes thèmes et provoquer des mobilités de personnels fructueuses. Ainsi, sur le socle de mobilités étudiantes pourraient se construire ultérieurement des échanges entre enseignants selon les spécialités et intérêts respectifs de leurs laboratoires de recherche.

L'investissement des enseignants référents qui facilitent donc le développement de collaborations plus intégrées est capital pour l'établissement et doit être valorisé dans le cadre des carrières des enseignants. Une reconnaissance de ces activités est à mettre en place en attribuant des décharges d'enseignement dites d'intérêt général pour les enseignants-chercheurs impliqués dans les relations internationales. La stratégie de recrutement des enseignants-chercheurs de l'établissement doit être renforcée en vue d'intégrer clairement ces missions et les orientations internationales à développer dans les profils de poste.

La mobilité du personnel enseignant-chercheur mériterait d'être davantage articulée avec les thématiques et objets scientifiques des domaines d'études qui composent l'organisation du cycle DEA-M (Diplôme d'Etat d'Architecte valant grade de Master) ou des équipes de recherche de l'établissement. Les sujets des mémoires de recherche réalisés par les étudiants en mobilité sortante pourraient être l'occasion de développer des collaborations scientifiques spécialisées et donc des programmes de recherche internationaux et inter-établissements.

Enfin, la mobilité du personnel enseignant-chercheur de l'établissement bénéficie aux doctorants en leur permettant de travailler sur des terrains étrangers ou de croiser les problématiques en jeu.

RECONNAISSANCE ET VALORISATION DE L'OUVERTURE INTERNATIONALE

L'ouverture internationale de l'établissement s'exprime par une diversité d'activités pédagogiques et scientifiques dont les productions sont sources de reconnaissance et de valorisation.

Concernant la reconnaissance, des aspects sont à conforter et à améliorer en profitant de cette nouvelle étape des relations internationales à l'ENSAPLV en lien avec le renouvellement de la déclaration de stratégie Erasmus + et de tous les accords interinstitutionnels attendants.

Pour les étudiants, élargir un supplément au diplôme permet de donner un éclairage sur la formation suivie par l'étudiant en annexe au parchemin officiel de diplôme d'Etat d'architecte. Il donne les éléments de compréhension du parcours, à savoir le descriptif de la formation, simple et détaillé. Ce supplément au diplôme touche la question de l'employabilité dans les divers domaines de pratiques de l'architecture. Or, actuellement, s'il est possible de l'éditer en français, il faudrait, pour un parcours à l'international, qu'il soit également édité au moins en anglais, voire en espagnol. Cette indication est utile aux étudiants lorsqu'ils se présentent à un employeur qui n'est pas localisé en France ou qui ne connaît pas le système de formation français.

Pour les enseignants : la valorisation de l'expérience à l'international aura à se préciser car c'est entre autres une question à laquelle chaque enseignant est tenu répondre dans le rapport individuel de fin de Mission Erasmus +.

Concernant la valorisation, l'ENSAPLV a déjà fait un pas important en 2009 pour la communication de la politique et des actions internationales. Elle a mis en place l'édition d'une publication annuelle de la revue *Latitudes*, dans laquelle les workshops de coopérations internationales sont systématiquement valorisés et qui en expose les attendus pédagogiques et les productions. Les numéros annuels de la revue sont accessibles en PDF à partir du site web de l'établissement. Des exemplaires papier sont édités chaque année et envoyés à chacun de nos partenaires.

En outre, cette publication est très utilisée en externe lors des actions internationales ou de rencontres avec les partenaires fidélisés ou de nouveaux partenaires potentiels ; elle est utilisée même par ceux qui ne portent pas d'actions internationales.

Au-delà des établissements d'enseignements supérieurs, la revue *Latitudes* s'est aussi avérée précieuse pour établir des contacts, impliquer dans une action ou être en synergie avec des acteurs externes, au premier rang desquels on doit compter de part et d'autres : en France, les ministères appuyant les actions internationales (DGP-MCC) et les collectivités territoriales (ville de Paris, CRIF, etc.) ; mais aussi dans les pays de chacun des partenaires, les institutions françaises (Ambassades, Consuls, Instituts Français, Alliances Françaises), mais aussi les institutions et collectivités liées à nos partenaires.

Une valorisation des ateliers intensifs internationaux se fait aussi avec et chez les partenaires de l'ENSAPLV. Régulièrement, des expositions sont montées in situ, en fin de workshops de manière à partager la production avec les acteurs locaux directement concernés (Inde, Mercosur, etc.). Nos partenaires universitaires organisent aussi leurs expositions et publications au sein de leurs établissements (par exemple, le BVCOA de Navi Mumbai fait sa propre exposition qui précède une publication annuelle du workshop dans la série *Learning from Indian Cities*). Enfin, des expositions sont organisées dans les lieux représentatifs de la présence française à l'étranger comme les Alliances Françaises (par ex. expositions à celles de Trivandrum et du Bengale accrochées un mois durant chacune).

En outre, des articles de presse sont réalisés à l'occasion des workshops internationaux par les équipes enseignantes, dans les pays d'accueil de ces workshops.

Des articles scientifiques sont régulièrement réalisés par les chercheurs de l'établissement qui participent par ailleurs à des colloques internationaux et/ou des programmes de recherche internationaux. Le service de la recherche assiste les 6 équipes de recherche de l'école dans le montage de ces programmes et de séminaires et colloques de valorisation. Les productions sont mises en ligne sur les sites des équipes qui sont accessibles à partir de la page web <http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page=la-recherche>

Les Editions de la Villette, service de l'ENSAPLV, publient des ouvrages qui, pour certains, procèdent de collaborations scientifiques internationales.

Enfin, une exposition annuelle de la mobilité étudiante est réalisée au sein de l'ENSAPLV pour une durée de 15 jours et s'accompagne de conférences dédiées à chacune des destinations en vue de présenter les partenaires et d'informer des possibilités offertes aux étudiants. Cette exposition annuelle est assurée conjointement par les enseignants-référents en relation avec le service des relations internationales.

GOUVERNANCE ET CONSTRUCTION COLLECTIVE DE L'OUVERTURE INTERNATIONALE

Depuis 2002, le conseil d'administration de l'ENSAPLV a nommé une commission des relations internationales (CRI) constituée d'une dizaine d'enseignants et créé un service des relations internationales (SRI), composé de trois personnes à plein temps, pour l'aider à définir la politique de l'établissement dans le domaine des relations internationales.

Depuis 2013, les écoles nationales supérieures d'architecture de France sont placées sous la tutelle du ministère de la Culture et la cotutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Depuis 2018, de nouveaux textes régissent leur fonctionnement. La gouvernance est désormais assurée par un Conseil d'Administration et un Conseil Pédagogique et Scientifique qui est lui-même composé d'une commission recherche et d'une commission des formations et de la vie étudiante. L'école a décidé par ailleurs de maintenir un comité de pilotage des relations internationales qui a pour mission d'élaborer la stratégie internationale de l'établissement et d'organiser les activités idoines.

Le comité de pilotage des relations internationales de l'établissement se réunit au moins trois fois par an pour discuter et mettre en œuvre les projets internationaux universitaires de l'année.

Divers événements rythment l'année universitaire en matière de relations internationales : accueil des étudiants en mobilité entrante, formation intensive au français pour les étudiants en mobilité entrante, retour des étudiants en mobilité sortante, exposition des travaux réalisés par les étudiants en mobilité sortante, voyage international des étudiants de première année de Licence, exposition des travaux réalisés par les étudiants de première année lors de leur voyage international, réalisation des workshops internationaux durant les deux semestres universitaires, préparation et publication des workshops internationaux réalisés durant l'année n-1, préparation et réponses aux appels à projets de l'agence Erasmus et des programmes KA 103 et KA 107, préparation et réponses aux appels à projets de bourses internationales de la région d'Ile-de-France, préparation et réponses aux appels à projets de bourses internationales du ministère de la Culture, sélection des étudiants candidats à la mobilité sortante,

réalisation des bilans de mi-parcours et des bilans des programmes KA103 et KA 107, appel d'offres aux voyages de coopération internationale pour l'année universitaires n+1, suivi des étudiants en mobilité sortante par les enseignants de séminaire et les mentors de chaque destination, parrainage des étudiants en mobilité entrante par les étudiants revenant de mobilité et validation des mobilités entrantes et sortantes réalisées durant l'année universitaire.

La « journée portes ouvertes » de l'établissement est également un moment fort de la promotion de l'internationalisation de l'établissement puisque des conférences à destination de tous les visiteurs explicitent la stratégie générale de l'établissement en intégrant un temps privilégié concernant l'ouverture internationale de l'établissement.

Le comité de pilotage des relations internationales est invité par la commission des formations et de la vie étudiante au moins une fois par an pour discuter des implications des relations internationales sur les programmes pédagogiques des formations et de la stratégie de recrutement des enseignants-chercheurs de l'école. Ce comité de pilotage présente une fois par an au conseil d'administration de l'école, ses activités, l'exécution de son budget et son budget prévisionnel pour l'année suivante.

Enfin, les membres du service des relations internationales et les mentors des partenariats internationaux participent régulièrement aux réunions organisées par l'agence Erasmus.

Les missions assumées par le service des relations internationales et ses nouvelles tâches à venir demandent son renforcement voire sa restructuration. A moyens constants, il est difficile de prendre en charge toutes les tâches administratives induites par la richesse des actions internationales de l'ENSAPLV.

A contrario, une augmentation du nombre de personnes en charge des relations internationales à l'ENSAPLV serait une nette plus-value dans la collaboration étroite entre le service des relations internationales et le corps enseignant sous divers aspects (accueil, suivi, préparation au départ, recherche de fonds, contacts avec les partenaires, etc.). Cette collaboration entre les enseignants et les personnels du service administratif dédié est incontournable pour le montage et le portage de toute action internationale.

L'ouverture d'une coopération avec une université étrangère repose sur l'initiative et l'engagement des enseignants à développer des échanges avec cet établissement de manière durable, sur leur faisabilité financière, sur la qualité des activités envisagées ainsi que sur la plus-value que représente l'apport de ces actions au regard de la formation des étudiants.

VISIBILITE DE LA CHARTE ERASMUS POUR L'ENSEIGNEMENT ET LA RECHERCHE (ECHE)

La stratégie internationale de l'ENSAPLV ainsi que la charte Erasmus pour l'Enseignement et la Recherche ECHE 2021-2027 seront toutes deux mises en ligne, en français et en anglais, sur la page principale du site institutionnel de l'école, à cette adresse : <http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page=international>

A cette adresse est également indiqué un lien qui permet d'accéder aux pages dédiées aux projets menés par l'établissement sur la plateforme Erasmus + Project Results sur laquelle figurent tous les projets financés dans le cadre du Programme.

Cette page du site institutionnel expose et explicite l'ensemble des actions internationales de l'établissement et permet à ses usagers de prendre connaissance des démarches nécessaires à la construction d'une action internationale ou d'une mobilité et de les réaliser. Y sont téléchargeables les exemplaires des ouvrages de promotion des workshops internationaux <http://www.paris-lavillette.archi.fr/index.php?page=latitudes-2018> et consultables les plaquettes pédagogiques de ces workshops.

Chaque année une exposition des travaux réalisés par les étudiants en mobilité sortante de l'année n-1 est organisée par le service de la communication et de la valorisation de l'établissement, les membres du comité de pilotage des relations internationales, les enseignants en arts plastiques et visuels, les agents du service des relations internationales et les étudiants concernés. L'archivage de cette exposition est assuré

par le service de la communication et de la valorisation. L'exposition concerne tous les usagers de l'établissement et vise à informer les étudiants sur les structures d'accueil potentielles. Durant cette exposition de 15 jours, des conférences sont réalisées les temps de midi par les mentors de l'établissement sur les spécificités de chacune de ces structures.

L'ENSAPLV s'engage à se servir de l'outil d'autoévaluation ECHÉ pour s'assurer de la notoriété des objectifs du Programme et de ses impacts et effets sur le développement de l'internationalisation de l'établissement.

Le futur observatoire de l'insertion professionnelle et des débouchés de l'ENSAPLV devra auto-évaluer les retombées de l'international à l'ENSAPLV en s'appuyant notamment sur le LET (Laboratoire Espaces Travail), qui a une longue expérience en tant qu'observateur des métiers (RAMAU : Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme). Afin d'évaluer le parcours professionnel de promotions de diplômés, des contacts ont déjà été pris pour que ce laboratoire s'intéresse d'ores et déjà à la population des étudiants bénéficiaires du programme de coopération de l'ENSAPLV avec les universités japonaises.